

A Strasbourg, «Ma Voix» veut se faire entendre à la législative partielle

PAR DONATIEN HUET
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 10 AVRIL 2016

Samedi, le collectif « Ma Voix » a profité de la « Nuit Debout » pour tenter de rallier la population à sa cause, avec une proposition inédite et ambitieuse : présenter un candidat citoyen, tiré au sort parmi des volontaires, à l'élection des 22 et 29 mai prochains.

Lancée mardi 5 avril, soit cinq jours après sa grande sœur parisienne, la « Nuit Debout » poursuit son occupation de la place de la République à Strasbourg. Samedi, le mouvement a avancé son rendez-vous quotidien à 13heures, à l'issue du rassemblement contre la réforme du code du travail qui s'est tenu dans la matinée et a rassemblé **entre 1350 et 3000 manifestants**. « Nous nous sommes mis d'accord sur l'organisation de plusieurs activités en pleine journée pour passer du bon temps et faire participer le plus grand nombre », avait expliqué Stéphane Litolff, membre de la « Nuit Debout » alsacienne, **à nos confrères de Rue89 Strasbourg**. « C'est l'occasion de communiquer et sensibiliser car les gens ne savent pas encore exactement qui nous sommes, ni pourquoi nous sommes là. » Banquet citoyen, concerts, débats autour du logement des sans-domicile-fixe, de l'accueil des réfugiés, des médias indépendants ou de **l'ouverture d'un café Starbucks**... les événements et prises de parole se sont enchaînés tout au long de l'après-midi devant un auditoire clairsemé d'une centaine de personnes en moyenne, avant la traditionnelle assemblée générale du soir.

La « Nuit Debout », samedi 9 avril, sur la place de la République à Strasbourg. © DH/Mediapart

La « corde à mots » du collectif « Ma Voix ». © DH/Mediapart

« J'aimerais que dans la vie de ma cité, il y ait moins de politiques qui travaillent pour leur pomme. » « Si j'étais élu à l'Assemblée nationale, je lancerais un débat pour renationaliser les banques. » Au beau milieu des stands militants installés sous les arbres centenaires, une corde à linge recueille les vœux

des curieux de passage sur la place strasbourgeoise. À l'origine de cette initiative, le mouvement « **Ma Voix** », qui ambitionne de présenter un candidat à l'élection législative partielle des dimanches 22 et 29 mai, organisée à la suite **de la démission pour raisons de santé** du député socialiste Armand Jung. « *Le but est de faire élire à l'Assemblée nationale des citoyens volontaires, qui voteront les lois comme leurs électeurs le décideront* », détaille Marc, membre de l'antenne strasbourgeoise de cette « *expérimentation démocratique* » inédite, censée se propager à l'ensemble du territoire national à l'occasion des législatives de juin 2017.

Le collectif, **constitué mi-mars**, ne pouvait pas rêver de meilleure tribune que la contestation en cours pour exposer son projet. « Avec "Nuit Debout", on a en commun ce ras-le-bol du système démocratique, qu'on n'estime pas du tout représentatif, et cette volonté de se bouger en tant que citoyens. » Mais affiche aussi ses divergences. « On assume notre objectif de conquête du pouvoir, au-delà du débat d'idées et de l'utopie. Le pouvoir est ce qu'il est et une fois qu'on aura intégré le système, on pourra le faire changer de l'intérieur », parie Marc.

Reste encore à trancher l'épineuse question du financement de la campagne, destiné notamment à l'impression des professions de foi, des bulletins de vote ou des affiches. Envisagé au départ, le *crowdfunding* – ou financement participatif – **n'est pas toléré par le code électoral**.

La « corde à mots » du collectif « Ma Voix ». © DH/Mediapart

Le candidat de « Ma Voix » à la législative partielle sera tiré au sort samedi 16 avril sur cette même place de la République, parmi dix-huit postulants. Jean, 28 ans, est l'un d'eux. Outre le fait qu'il ne se « *retrouve dans aucun parti* » et, donc, « *ne vote plus* », la mobilisation contre la loi travail n'est guère étrangère à son acte de candidature : « *On a ici l'exemple type d'une loi imposée à tout le monde sans aucune consultation, sauf celle des lobbys patronaux. Le seul lobby qui doit exister est celui du peuple et c'est cette idée que porte "Ma Voix".* »

Avant le tirage au sort, Jean et les dix-sept autres candidats vont suivre un **Mooc** (une formation en ligne) sur le fonctionnement des institutions françaises et les règles du pouvoir législatif. S'ils sont élus, ces députés sans programme s'engagent à devenir les porte-voix des citoyens à l'Assemblée nationale : ces derniers décideront du vote de leurs représentants en séance plénière à travers une plateforme numérique. Imaginons par exemple qu'en 2017, le collectif obtienne dix sièges au Palais-Bourbon et que lors de la consultation en ligne portant sur un projet de loi,

60% des internautes se prononcent pour, 30% contre et 10% s'abstiennent, les députés étiquetés « Ma Voix » répartiraient leur vote à la proportionnelle : six voteraient pour le projet de loi, trois voteraient contre et un s'abstiendrait.

« Nous comptons sur un mode de fonctionnement horizontal, décentralisé, qui s'appuie sur les méthodes de l'intelligence collective », soutiennent **dans leur manifeste** les initiateurs de « Ma Voix ». N'est-ce pas là aussi une des aspirations de « Nuit Debout » ? La fameuse « convergence des luttes ».

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.